UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION (DPSE)

RAPPORT DE FIN DE STAGE EN PSYCHOLOGIE

OPTION : PSYCHOLOGIE DE LA VIE SOCIALE ET DE LA VIE PROFESSIONNELLE

ADMISSION DES ENFANTS A SOS VILLAGE D'ENFANTS ABOMEY-CALAVI ET REINSERTION FAMILIALE

Présenté par : MIGAN YESSOUFOU Faïssolath Akorédé

Responsable du lieu de stage :

M. AHYI Gérard

Mme. BACHABI Emerline

Nom de la structure de stage :

SOS Villages d'enfants Abomey-Calavi

Année académique : 2014-2015

Dédicaces

À

Mon père, ma mère, mes

sœurs, mon frère et tous

ceux qui me sont chers,

je dédie ce document.

Faïssolath Akorédé YESSOUFOU MIGAN

Remerciements

A travers ce document, nous remercions, Dieu le Tout-Puissant.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à l'ensemble des personnes qui de près ou de loin nous ont soutenus. Sans leur soutien ce rapport n'aurait pas pu voir le jour.

Nous souhaitons particulièrement remercier certaines personnes :

- Le Chef Département de la Psychologie et des Sciences de l'Education, le **Professeur Gabriel BOKO** pour les efforts consentis dans le cadre de notre formation et surtout pour nous avoir permis de faire ce stage;
- le Chef Département Adjoint de la PSE, le **Professeur Patrick HOUESSOU** pour les connaissances qu'il nous a donné et pour l'immense travail il abat pour l'amélioration de notre formation ;
- le Corps Professoral du DPSE ; en particulier, les professeurs qui ont partagé avec nous leur savoir et leurs expériences;
- le Directeur de Programme SOS Villages d'enfants d'Abomey-Calavi, **Monsieur Raymond VODOUNOU** pour nous avoir accepté dans sa structure ;
- le Chef Service Psychosocial, **Monsieur AHYI Gérard** pour l'excellent accueil qu'il nous a réservé mais aussi pour ses conseils, son écoute tout au long de cette période de stage ;
- **Madame YAYA NADJO Ghislaine, Madame BACHABI GNANSSOUNOU Emerline**, assistantes sociales à SOS villages d'enfants Abomey-Calavi. Merci pour les différents conseils, les expériences partagées avec nous ;
- mes camarades BIO SIKA Abdias, AVOCANH Girès pour l'ambiance de fraternité que nous avons partagée et pour leur soutien.

Liste des abréviations

- AS : Assistantes Sociales
- DPSE : Département de Psychologie et des Sciences de l'Education
- ESMA : Ecole Secondaire des Métiers d'Art Hermann Gmeiner
- FLASH : Faculté des Lettres, Art et Sciences Humaines
- JESOS : Jardin d'Enfants SOS
- PFO : Programme Famille d'Origine
- PFS : Programme Famille SOS
- PSE : Psychologie et des Sciences de l'Education
- SOS : Société Socialiste
- VESOS : Villages d'Enfants SOS

Listes des figures, tableaux et images

Image 1: Emblème de SOS Villages d'enfants (source 2)----------4

Figure 1 : Organigramme de SOS Abomey-Calavi----------7

Tableau 1 : Question de l'entretien---------- 14

Résumé

Des millions d'enfants dans le monde sont privés d'un milieu familial affectueux, et cela pour diverses raisons : pauvreté et ses corollaires, maladies comme le VIH/sida, violence dans la famille, conflits ou catastrophes naturelles. Pour pallier à ce fait de nombreuses institutions comme SOS Villages d'Enfants voient le jour.

SOS Villages d'Enfants concentre ainsi son action sur les enfants qui risquent de perdre le soutien parental et les enfants qui ont perdu le soutien parental. Par son action, SOS contribue à créer un environnement familial dans lequel les enfants peuvent vivre et se développer en tant qu'individus à part entière, et où les conditions sont réunies pour permettre à chacun d'entre eux de se sentir bien dans son foyer, de vivre dans la dignité et entouré de chaleur humaine.

Pour être admis à SOS les enfants doivent remplies des critères spécifiques (âge, être orphelin, ne pas avoir de soutien familial…).

Afin de permettre aux enfants de grandir dans un foyer à l'image de foyers naturels SOS recrute des mères selon des critères strictes. Ces mères apportent leur amour aux enfants. Mais après un certain nombre d'années les mères SOS prennent leur retraite ce qui pourrait avoir de conséquences sur les enfants.

Mots clés : Enfant, mère, SOS Villages d'Enfants, admission.

Abstract

Millions of children worldwide are deprived of a loving family, and for various reasons: poverty and its corollaries, diseases such as HIV / AIDS, violence, conflict and natural disasters. To overcome this fact many institutions such as SOS Children's Villages are created.

SOS Children's Villages and is focusing on children at risk of losing parental care and children who have lost parental support. By its action, SOS helps to create a family environment in which children can live and develop as individuals in their own right, and where the conditions are met to allow each of them to feel good in his home to live in dignity and surrounded by warmth.

To be admitted to SOS Children must met specific criteria (age, being an orphan, having no family support ...).

To enable children to grow up in a home in the image of natural, SOS mothers recruited according to strict criteria. These mothers bring their love to the children. But after a number of years the SOS mothers are retiring this could have consequences on children.

Keywords : Child, mother, SOS Children's Villages, admission.

Tables des matières

Dédicaces ---- **ii**
Remerciements ---- **iii**
Liste des abréviations ---- **iv**
Listes des figures, tableaux et images ---- **v**
Résumé ---- **vi**
Abstract ---- **vii**
Tables des matières ---- **viii**
Introduction ---- **1**
Chapitre 1 : Présentation de la structure et organisation du stage ---- **2**
1. Présentation de la structure d'accueil ---- 2
1.1. Historique ---- 2
1.2. Situation géographique ---- 3
1.3. SOS Villages d'Enfants Abomey-Calavi ---- 4
1.4. Programmes et organigramme ---- 6
2. Organisation du stage ---- 9
2.1. Activités générales ---- 9
2.2. Activités au service des assistantes sociales ---- 10
Chapitre 2 : Sujet de réflexion ---- **13**
1. Procédure d'admission et insertion d'un enfant à SOS Villages d'enfants Abomey-Calavi 13
1.1. Les objectifs ---- 13
1.4. Discussion ---- 18
1.5. Quelques remarques et suggestions ---- 24
Conclusion ---- **25**
Références bibliographiques ---- **26**
Annexes ---- **27**

Introduction

Pour grandir, tout enfant a besoin d'être encadré par des adultes qui prennent soin de lui. De nombreux enfants dans le monde ne peuvent pas vivre avec leurs parents. Parfois, les difficultés de la famille d'origine sont telles que les parents ne parviennent pas à s'occuper convenablement des enfants ; il arrive aussi que les parents soient décédés. Quand les parents ne peuvent pas s'en occuper comme il faut, les enfants doivent parfois être placés dans des centres, des institutions, des familles qui acceptent la responsabilité de les prendre en charge. Il existe différentes formes de prise en charge. Les enfants peuvent être placés chez des proches, dans de petits établissements ou de grands foyers, dans de petites structures familiales ou dans des familles d'accueil. C'est la prise en charges alternatives. Toutes ces solutions sont des alternatives à la garde parentale. C'est pourquoi on les appelle des « prises en charge alternatives ».

Une prise en charge alternative peut durer de quelques jours ou semaines à plusieurs années, jusqu'à la majorité de l'enfant, la fin de ses études ou l'amélioration de sa situation familiale.

Notons que plusieurs organismes, institutions ou personnes se sont penchés sur le cas de ces enfants. Ils se soucient de comment aider ces êtres innocents et vulnérables à vivre dans la chaleur d'un foyer avec des ressources suffisantes ou à bien vivre dans leur propre famille. Au nombre de ces organismes on pourra citer SOS Villages d'Enfants.

Chapitre 1 : Présentation de la structure et organisation du stage

Dans ce chapitre nous présenterons le lieu de stage.

1. Présentation de la structure d'accueil

SOS Villages d'enfants est une organisation de développement sociale, indépendante et non-gouvernementale qui cible principalement les enfants sans prise en charge parentale ou qui risquent de perdre la prise en charge parentale. Son action vise à répondre aux besoins des enfants et à protéger leurs intérêts et leurs droits.

1.1. Historique

« Fondateur de SOS-Kinderdorf International, Hermann Gmeiner est né le 23 juin 1919 en Autriche en tant que sixième enfant d'une famille paysanne qui en comptait neuf. En mai 1925, sa vie change quand sa mère est morte et sa sœur aînée Elsa assume le rôle de la mère pour les frères et sœurs.)[2] (Enfant particulièrement doué à l'école, Hermann Gmeiner obtient une bourse qui lui permet d'aller au lycée. Hermann Gmeiner a connu les horreurs de la guerre en Russie avant d'être le témoin de la misère et de la détresse des orphelins et des enfants sans foyer au lendemain de la seconde guerre mondiale. L'idée de Villages d'Enfants SOS lui est venue de la ferme conviction que toute aide est vaine si un enfant doit grandir sans foyer. Avec 600 schillings (environ 40 dollars américains) en poche, Hermann Gmeiner fonde l'association des Villages d'Enfants SOS en 1949 ; la même année, il pose la première pierre du premier Villages d'Enfants SOS à Imst, au Tyrol. » **(http:// www.blogger).** Très occupé avec la réalisation de son idée, Hermann Gmeiner a dû renoncer à ses études de médecine.

Le 26 avril 1986, Hermann Gmeiner est mort d'un cancer en Autriche et enterré dans le premier village d'enfants SOS à Imst.

« Après la création du premier village SOS, d'autres villages voient le jour à travers le monde entier. On compte la présence de SOS dans 133 pays au monde. » **(http.//www.wikipédia.com)**

« SOS Villages d'Enfants Bénin vu le jour suite au manque d'institutions d'encadrements pour enfants abandonnés et orphelins. Ainsi en janvier 1985 un accord fut signé entre le gouvernement du Bénin et SOS-Kinderdorf Internationnal représentée par Otto Brönnimann ; et un terrain fut donné à l'organisation à Abomey-Calavi. Le premier village SOS voit ainsi le jour en **1987** au Bénin à Abomey-Calavi.

Dans un premier temps, on construisit six maisons familiales, un jardin d'enfants et une école primaire, qui furent achevés en septembre 1987. Les premiers enfants et le directeur de village, M. Mathias Chadaré, purent y emménager en octobre 1987. Cinq autres maisons familiales furent terminées jusqu'en 1990. Le jardin d'enfants SOS annexé au village et l'école primaire SOS Hermann Gmeiner furent également mis en service en octobre 1987 et permettent surtout aux enfants des environs de suivre une bonne scolarité. Le système éducatif précaire du pays incita SOS Villages d'Enfants à élargir son offre à Abomey-Calavi et à mettre en place un collège d'enseignement secondaire spécialisé dans l'art et la musique, qui occupe une place importante en Afrique occidentale, surtout au Bénin.

Dans le souci de couvrir dans une certaine mesure l'ensemble du territoire, deux autres villages vus le jour dans le pays ; un au nord du pays (Natitingou) et l'autre au centre (Dassa-Zoumè).
Il y a actuellement au Bénin trois villages d'enfants SOS, deux foyers de jeunes SOS, trois jardins d'enfants SOS, quatre écoles SOS Hermann Gmeiner, quatre centres sociaux SOS, un centre médical SOS, un centre régional de formation pour les mères/employés SOS. Un centre médical SOS est actuellement en construction. » (**Bénin Fondation SOS Villages d'Enfants Suisse.htm**)

1.2. Situation géographique

(SOS Villages d'Enfant Abomey-Calavi est situé dans la commune d'Abomey-Calavi plus précisement dans le quartier Zopah, à 17 km de la capitale économique du Bénin ; Cotonou. Au bord de la route inter-état Bénin-Niger, SOS s'étend sur environ 6 hectares. Le Village est limité au Nord par le Collège d'Enseignement Général d'Abomey-Calavi, au Sud par une rue pavée, à l'Est par la route inter-état

et à l'Ouest par le collège LICA. A l'entrée du village il y a un logo visuel par lequel le profane reconnait SOS. Ce logo est l'emblème de SOS Villages d'Enfants. Cet emblème ci-dessous a une signification.



« Image 1: Emblème de SOS Villages d'enfants » **(GMEINER, 1981a)**

Signification de l'emblème

- « Le cadre représente la protection, la sécurité ;
- la ligne représente la stabilité et la fiabilité ;
- l'arbre représente le fait de devenir adulte et l'espoir ;
- la petite fille et le petit garçon représentent la fratrie ; la communauté et l'appartenance. » (**GMEINER, 1981b**)

1.3. SOS Villages d'Enfants Abomey-Calavi

Au sein de SOS Abomey-Calavi on retrouve ; le VESOS constitué de onze (11) maisons, le JESOS, l'école primaire et enfin l'école secondaire des métiers d'art Hermann GMEINER (ESMA). Pour le bon fonctionnement de toutes ces entités, SOS kinderdorf a une vision, des missions et des valeurs.

Vision

Chaque enfant a sa place dans une famille et grandit dans un climat d'affection, de respect et de sécurité.

Mission

Nous donnons une famille aux enfants en difficulté, les aidons à bâtir leur propre avenir et participons au développement des communautés locales.

Valeurs

Courage : nous agissons

Engagement : nous tenons nos promesses

Confiance : nous croyons en chacun de nous

Responsabilité : nous sommes des partenaires fiables.

De ces différents points nous retenons que le concept fondamental de SOS repose sur la famille. Ce concept de famille repose sur quatre (04) principes :

- **La mère**

« Chaque enfant a une mère. La mère SOS crée une relation étroite avec chacun des enfants qui lui sont confiés et lui apporte la sécurité, l'amour et la stabilité dont il a besoin. Formée à la prise en charge professionnelle des enfants, elle vit avec eux, oriente leur développement et gère son foyer de manière autonome. Elle connaît et respecte l'histoire familiale de chaque enfant, ses origines culturelles et sa religion.

- **Les frères et sœurs**

Filles et garçons d'âges différents grandissent ensemble comme frères et sœurs, les fratries naturelles ne sont pas séparées et chacune vit dans une même famille SOS. Ces enfants et leur mère SOS nouent des liens affectifs qui durent toute la vie. Les liens familiaux se créent ainsi naturellement entre frères et sœurs.

- **La maison**

Chaque famille crée son propre foyer. La maison est le foyer de la famille, avec un vécu, un rythme et des habitudes qui lui sont propres. Sous le toit, ils éprouvent un véritable sentiment de sécurité et d'appartenance. Ils grandissent et apprennent ensemble, partagent ensemble les responsabilités, les joies et les peines de la vie quotidienne.

- **Le village**

Les familles SOS forment ensemble un village, un environnement favorable à l'épanouissement des enfants. Chacune d'elles est également membre de la

communauté locale à laquelle elle apporte sa contribution à travers sa famille, son village et la communauté avoisinante, chaque enfant apprend à devenir un membre actif de la société. » (**GMEINER, 1986**)

1.4. Programmes et organigramme

A la tête de SOS Villages d'Enfants Abomey-Calavi, nous avons un Directeur de Programme, ensuite vient ses différents collaborateurs qui coordonnent avec lui les activités des différents programmes de l'institution. Ci-dessous représentée l'ébauche de l'organigramme de SOS.

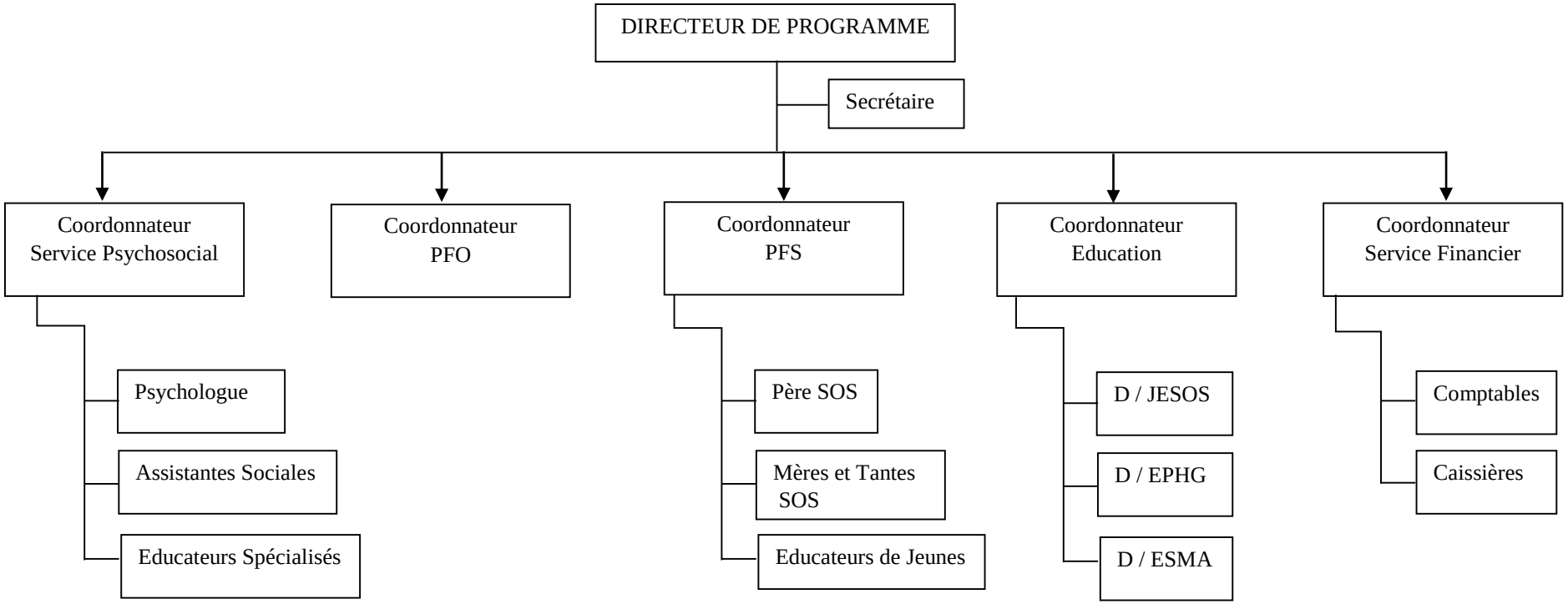


***Figure 1** : Organigramme de SOS Abomey-Calavi*

Ces différents services travaillent dans une synergie permettant ainsi l'atteinte des objectifs de l'organisation.

Dans le but d'assurer le développement de l'enfant au sein d'une famille, SOS dispose de deux programmes essentiels :

- **le Programme Familles SOS**

Ce programme a pour cible les enfants qui ont perdus la prise en charge parentale ; qui n'ont ni tuteur ni parent éloigné pour s'occuper d'eux. Ces enfants retrouvent alors dans un village d'Enfants SOS, une nouvelle mère, de nouveaux frères et sœurs, une nouvelle maison et une communauté protectrice.

Les critères d'admission au programme Familles SOS sont :

- l'âge (0 à 8 ans), sauf cas de fratrie (des exceptions sont faites pour les enfants plus âgés provenant d'une même fratrie) ;
- orphelins complet (père et mère décédés) ;
- demi-orphelins (un parent décédé et l'autre incapable de prendre en charge l'enfant) ;
- cas sociaux (enfants privés de la prise en charge parentale pour diverses raisons) ;
- enfants abandonnés (enfants sans référence familiale)
- enfants victimes d'exclusions socioculturelles (us, coutumes, croyances).

- **le Programme Familles d'Origine**

Ce programme prend en charge les enfants qui risquent de perdre la prise en charge parentale. L'enfant est ainsi soutenu dans sa famille qui est renforcée afin de mieux le prendre en charge.

Le groupe cible visé est constitué des enfants orphelins ou abandonnés de 0 à 15 ans, qui ont été privés de la prise en charge de leur famille naturelle ou qui courent le risque de se retrouver dans cette situation. Il s'agit de manière spécifique des :

- enfants orphelins totaux (ayant les deux parents décédés) ;

- enfants pères de famille (ayant les deux parents décédés, s'occupant de leurs frères et sœurs se trouvant encore en formation en classe de primaire ou secondaire) ;
- enfants orphelins partiels (le second parent vivant étant indigent) ;
- enfants dont l'un au moins des parents souffre d'une maladie chronique notamment le VIH/SIDA, la tuberculose ou autres (le second parent s'il n'est pas malade est indigent) ;
- enfants souffrant d'une maltraitance physique, psychologique ou morale ;
- adultes vivant en situation difficile et ayant à charge un enfant orphelin et vulnérable sélectionné par le programme.

2. Organisation du stage

Plusieurs activités ont été menées au cours du stage académique à SOS villages d'enfants d'Abomey-Calavi.

2.1. Activités générales

Le stage a débuté par une rotation dans les différents services des trois grands programmes de SOS pour s'imprégner de la réalité de l'organisation.

❖ **Service du Coordonnateur Programme Famille SOS)**

Ce service s'occupe particulièrement du village, le coordonnateur du service est en même temps le papa du village.

Le village est constitué de onze (11) maisons et chaque maison a à sa tête une mère qui se fait aider par les tantes. Au sein des maisons il y a environ une dizaine d'enfants. L'ensemble des habitants de chaque maison forme une famille.

Chaque maison à SOS a un nom. Nous avons dans l'ordre ; tolérance, générosité, persévérance, gentiane, bel-avenir, sympathie, réussite, bonheur, coquette, horizon confiance.

Au nombre des activités effectuées dans ce service on pourra citer le classement des documents (acte de naissance, bulletin de note, certificat de décès des parents, carnet de soins etc.) dans les dossiers de chaque enfant.

❖ **Service Psychosocial**

Participation à la formation des jeunes artisans (16 jeunes) sur le thème « les secrets pour réussir son métier ». La formation a pour objectif général ; renforcer les capacités des jeunes apprentis et maîtres artisans pour réussir leur métier. Et pour objectifs spécifiques :

- montrer aux jeunes l'importance du métier dans la vie d'un homme ;
- donner aux jeunes les clés qui conduisent à la réussite d'un métier.

Dans ce service nous avons aussi assisté comme observateur à des séances de thérapies avec le psychologue.

❖ **Service éducation (JESOS)**

Au JESOS nous avons assisté les maîtresses des classes de maternelles 1 et 2 respectivement ''les hirondelles'' et ''les lapereaux''.

De façon spécifique nous avons :

- Participer aux séances d'activités sportives des écoliers ;
- aider les enfants à observer les règles d'hygiènes élémentaires ;
- aider les enfants lors des devoirs de classes ;
- superviser les enfants lors des différentes activités de classe.

2.2. Activités au service des assistantes sociales

Après les rotations dans les trois services nous avons été orientés vers le service psychosocial plus précisément au niveau des assistances sociales pour la suite du stage.

❖ **Présentation du service psychosocial**

Le service psychosocial est constitué du psychologue, des éducateurs spécialisés et des assistantes sociales. Nous avons effectué le stage essentiellement au sein du service des assistantes sociales.

Les assistantes sociales ont pour rôle :

- Faire les enquêtes sociales pour vérifier les informations fournies lors de la demande d'intégration d'un enfant au programme de SOS ;
- faire des enquêtes pour retrouver l'origine des enfants ;
- élaboration des rapports sur chaque cas d'enfant pour le comité d'admission ;
- correction et validation des fiches de menus ;
- fiche budgétaire des familles (vérification de la conformité en fonction des dépenses et du budget) ;
- visite périodique (aléatoire) dans les familles pour voir comment la fiche de menu est bien suivie ; voir comment la famille s'organise pour inspection
- prise en charge des enfants et de la mise sur le plan : santé, scolarité, hygiène et éducation des formations aux mères ;
- distribution de vivre et formation des familles PFO ;
- prises en charges des enfants dans les familles et suivi ; œuvrer pour le développement harmonieux de l'enfant ;
- etc.

❖ **Activités effectuées au service des assistantes sociales**

- Elaboration et impression de rapports sur chaque cas de famille voulant adhérer au programme de SOS ;
- participation au comité d'admission des enfants au programme SOS ;
- remplissage des formulaires de fiches de renseignement pour les tuteurs de famille : (Les fiches regroupent les informations suivantes : nom, prénom, âge, résidence, commune, niveau d'instruction, changement de tuteur ; information sur second tuteur, information sur la santé ; prise en charge spécifique en santé, porteur du VIH/SIDA, santé préventive fréquence, santé curative, petit résumé. Informations plan psychosocial ; famille ou proche venant en aide à la famille, proactivité du tuteur, stabilité habitat, moyens de subsistance, petit résumé. Informations ; terrain payé, habitation construction formelle ou informelle,

combustible utilisé, source d'énergie, fosse septique. Informations ; profession, éducation en gestion des ressources familiales, moyens de subsistance ; synthèse général) ;

- remplissage des formulaires de fiches de renseignement pour les enfants (Nom, prénoms, date et lieu de naissance, sexe, religion, villages, quartier, ethnie, niveau scolaire, état actuel de santé, antécédents de santé, etc.) ;
- enquêtes sociales « Womè sodo, Allègléta, Avrankou, Porto-Novo (don bosco) » ;
- élaboration des fiches d'enquêtes sociales (rapport à soumettre au comité d'admission ;
- partage des vivres pour les familles du PFO.

<u>Chapitre 2</u> : Sujet de réflexion

1. Procédure d'admission et insertion d'un enfant à SOS Villages d'enfants Abomey-Calavi

1.1. Les objectifs

❖ ***Objectif général***

Comprendre les différentes étapes pour l'adhésion des enfants à SOS Villages d'enfants et les différents processus pour la réinsertion familiale des enfants.

❖ ***Objectifs spécifiques***

- Connaître les critères et les étapes pour accepter un enfant à SOS ;
- connaître les critères de choix des mères SOS et les prises en charge pour ces dernières ;
- comprendre le travail fait en amont en vue d'orienter tel enfant vers telle mère ou telle maison ;
- comprendre le rôle majeur de la mère SOS ;
- comprendre les moyens mis en place pour l'insertion des enfants dans les familles.

1.2. Méthodologie

Pour appréhender le thème, nous avons utilisé des outils et techniques :

- L'observation : elle nous permettra de descendre dans le village pour observer les familles dans leurs réalités ;
- la technique documentaire : elle nous permettra de consulter des ouvrages appropriés pour notre étude ;
- la technique de recherche sur le net : elle nous permettra d'accéder aux sites traitant des éléments essentiels pour notre sujet
- l'entretien : elle nous permettra de poser de question aux acteurs qui interviennent à divers niveau dans l'acceptation des enfants à SOS et à leur insertion dans les familles.

1.3. Résultats

Personnes cibles interviewées :

- 01 psychologue
- 02 assistantes sociales
- 02 mères SOS
- 02 jeunes-adultes de SOS

Questionnaire de l'entretien

***Tableau 1** : Question de l'entretien*

N°	Questions
01	Quel est le processus pour accepter un enfant à SOS ?
02	Quels sont les critères pour qu'un enfant intègre le Village SOS ?
03	Quels noms donne-t-on aux enfants abandonnés ?
04	Pourquoi SOS a préféré le schéma mère-enfant ?
05	Quels sont les critères pour recruter une mère SOS ?
06	Quels sont le suivi pour les mères SOS ?
07	Les enfants viennent avec différentes cultures, comment arrive-t-on à trouver le juste milieu ?
08	Comment les enfants sont orientés vers les maisons ?
09	Comment la vie se passe pas les familles ?quelle organisation ?

Des différentes questions et des observations faites dans les maisons du village SOS, on peut décrire le processus pour être admis à SOS ; et les critères de bases pour insérer les enfants dans les familles. Notons que les réponses des personnes interviewées convergeaient.

- **Processus d'admission (Questions 01,02)**

Le processus pour intégrer SOS villages d'enfants est le suivant :

- envoie d'une demande (une lettre) par les familles au Directeur du Programme ;
- acheminement des demandes au service psychosocial ;
- le service psychosocial se charge de trier les demandes et ceci suivant les critères suivants :

 - L'âge (0-8ans)
 - La situation de l'enfant (orphelin total ou partiel, enfant abandonné, enfant sans famille…)
 - Etc.

Le service décide des cas qui sont recevables après cette première analyse.

- ensuite les assistantes sociales enquêtes sur le terrain pour vérifier les informations des demandes présélectionnées et recueillies plus d'informations. Ces informations regroupent des détails suivants :
 - Le nom, prénom, âge, niveau scolaire de l'enfant et de sa famille ;
 - La situation économique de la famille ;
 - L'histoire de la famille ;
 - Les autres membres de la famille susceptibles d'aider la famille
 - Les biens dont dispose la famille de l'enfant
 - L'existence de maladies héréditaires ;
 - La formulation de l'aide que la famille souhaite pour leur enfant ;
 - Etc.
- l'enquête sociale est sanctionnée par la rédaction d'un rapport sur chaque cas ; ce rapport est ensuite présenté et défendu à un **comité d'admission** (comité organisé tous les 03 mois sauf exception **comité extraordinaire**) ;
- le comité d'admission a pour rôle l'analyse de chaque cas en tenant des critères d'admissibilité de SOS et aussi de la pertinence de la situation ;
- notons que le comité est organisé en dehors de SOS ; soit chez un chef quartier, ou autre autorité. Le comité peut regrouper les acteurs qui travaillent à SOS, le chef d'un quartier ou arrondissement, le tribunal d'aide

des mineurs, d'autres ONG d'aide social (ONG regard d'amour, ONG APHEED…) ;

- une synthèse est faite à la fin sur le nombre d'enfants admis au total dans chaque programme SOS.

♦ **Schéma mère-enfant (Questions 04)**

Le fondateur de SOS Villages d'enfants a perdu très tôt sa mère et fût élevée par sa sœur aînée. Ce fait l'a amené à voir l'importance d'une mère auprès des enfants. A la fin donc de la seconde guerre mondiale, où beaucoup d'enfants se sont retrouvés sans famille, Herman Gmeiner a décidé de reproduire le schéma mère-enfants dans l'institution qu'il a créé.

♦ **A propos des mères SOS (Questions 05,06)**

La mère SOS est une femme qui devra répondre à plusieurs critères avant d'être recrutée.

Une mère SOS :

- doit être une femme qui a une bonne moralité,
- doit avoir un niveau minium du Brevet d'Etudes,
- ne doit pas avoir de lien marital ;
- ne doit pas avoir d'enfants ou des enfants en bas âge.

Les mères SOS suivent régulièrement des formations pour la bonne gestion de leur famille. Elles ont aussi des suivis psychologiques.

♦ **Insertion des enfants (questions 03, 07, 08)**

L'insertion des enfants vient juste après l'admission. En effet après l'admission de l'enfant au comité, les assistantes sociales s'occupent du nécessaire du point de vue légal. Ensuite elles recensent toutes les informations civiles sur l'enfant (l'acte de naissance, le certificat du décès des parents, le certificat scolaire de l'enfant, le carnet de soins, des photos de l'enfant…). Notons que dans le cas des enfants abandonnés ou sans référence ; et quand l'enfant ne connait pas son prénom ; on lui choisit un prénom. Le choix du prénom est choisi soit par le juge des mineurs

ou par la mère SOS. On tiendra compte de son histoire, des cicatrices qu'il a au visage pour lui choisir le prénom. Ensuite on choisit la maison qui va accueillir l'enfant. Le choix de la maison se fait en tenant compte du genre, de l'histoire des enfants, des fratries et de l'histoire de la mère.

- **Organisation des familles (Questions 09)**

Chaque famille SOS à une mère pour s'occuper de la vie en famille, de l'éducation des enfants ; la mère apporte à chaque enfant l'amour dont il a besoin. La mère SOS dans l'exercice de ses fonctions se fait aider par les tantes SOS. Les tantes SOS sont les personnes externes qui viennent journalièrement aider la mère SOS. Elles remplacent aussi les mères SOS pendant leur jour de repos. A la tête de tout le village nous avons le « papa » SOS qui joue le rôle de père.

Le village SOS de Abomey-Calavi contient onze (11) maisons. Dans chaque maison il y en moyenne dix (10) enfants (mélange de fille et garçon).

Pour l'instruction des enfants, il y a au sein de SOS une école. Mais certains enfants suivent des formations hors de SOS. La mère SOS aide les enfants à apprendre leur leçon dans la mesure du possible. Des volontaires et les aînés aident aussi les enfants dans leur apprentissage.

Pour l'organisation de la vie quotidienne chaque famille dispose d'un budget pour faire les dépenses de la maison ; ce budget est suivi par les AS.

Nous avons aussi au niveau des familles des fiches de menu mensuelles. Les assistantes sociales s'occupent aussi de la validation des menues.

Chaque enfant dans les familles a une responsabilité (s'occuper de quelques travaux domestiques et autres).

Le fonctionnement des familles SOS est comparable à celui de toute famille naturelle.

1.4. Discussion

L'admission des enfants à SOS permet de donner la chance aux enfants en situation difficile de vivre dans une famille qui les aime et les protège. Mais ceci n'est possible que si l'enfant arrive à trouver dans la nouvelle famille une mère, des frères et sœurs qui lui apportent leur amour.

Les différentes informations recueillies nous amène à noter le rôle prépondérant de la mère SOS dans la réinsertion familiale de l'enfant.

Quel est alors le rôle de la mère ? Ses fonctions et les moyens dont elle dispose pour mener à bien sa mission ?

- **La mère**

Dans le monde entier, il existe des femmes seules, veuves ou célibataires. Les activités professionnelles qu'elles exercent ne suffisent pas à remplir leur vie et elles désirent avoir des enfants pour se consacrer entièrement à eux. Dans le monde entier, il y a aussi des enfants, orphelins ou abandonnés, à la recherche d'une maman. L'une des tâches que propose d'accomplir SOS est de rapprocher ces femmes et ces enfants.

Le Village d'Enfants SOS ne vient donc pas uniquement en aide aux enfants en difficultés familiales. Il donne aux femmes isolées la possibilité de remplir leur vie. Exercer les fonctions de mères dans un Villages d'Enfants SOS est devenu une nouvelle profession féminine. Des centaines de femmes dans le monde ont déjà décidé de prendre en charge des enfants sans parents et d'assumer pour eux la responsabilité d'une maternité sociale. En dehors des dispositions naturelles qui les portent vers l'éducation des enfants, les femmes qui désirent être mères dans un Village d'Enfants SOS doivent être aussi capables d'affection car les enfants dont elles ont la charge sont presque toujours psychiquement ébranlés. Ils souffrent tantôt de complexes d'infériorité, tantôt d'un besoin exagéré de se faire valoir, d'un manque d'affection ou de phobies. Nombre d'entre eux sont des enfants abandonnés, battus ou oubliés.

Elever ces enfants, c'est d' abord les aider, les guérir de leurs maux. Nous savons combien la relation de l'enfant avec sa mère, ou toute autre personne qui la remplace, est importante pour son développement. Cette relation est à la base de toute action pédagogique. Le Village d'Enfants SOS veut avant tout rendre l'affection d'une mère aux enfants qui en ont été privés ; c'est la clé de voûte de son système pédagogique. En fait, l'amour maternel ne suffit pas sans une certaine fermeté, une certaine rigueur, un savoir- faire et des connaissances pédagogiques. « Mais il n'est pas de bonne éducation sans affection. Tant que l'enfant ne se sentira pas aimé et protégé, il n'acceptera pas facilement les contraintes de l'éducation qu'on veut lui donner. Celles-ci ne feront que compliquer les choses et créer de nouveaux complexes.

Eduquer un enfant suppose d'abord qu'on prenne part à sa vie, qu'on partage ses joies et ses peines. Il n'est d'éducation valable que celle qui favorise le contact humain. » **(DURKHEIM, 1977)**

« Une fillette du Villages d'Enfants SOS, âgée de treize ans, disait un jour : ‘’Notre petite sœur était malade. Le médecin est venu et j'ai vu pleurer notre maman. Maintenant, je sais que notre maman est quelqu'un de bien et qu'elle nous aime. Moi aussi, je veux devenir quelqu'un de bien’’. » **(HAMENOU, 2004)**

Il est donc essentiel que pour accomplir sa tâche, le village d'Enfants SOS, et surtout la mère, puisse donner à l'enfant le sentiment d'être aimé et protégé. « Après tout, nous ne pouvons pas oublier que l'humanité entière a été élevée par des mères. Et quand un enfant a perdu la base naturelle de son développement, son éducation peut alors poser des problèmes. Les méthodes pédagogiques les plus scientifiques, pratiquées dans les institutions les plus modernes, ne peuvent pas empêcher qu'un enfant, élevé hors de sa famille, soit socialement plus vulnérable et moins performant qu'un enfant qui a grandi dans sa famille. » **(POROT, 1966)**

Les mères de villages d'Enfants SOS doivent être des femmes heureuses, de vivre équilibrées sur le plan moral et spirituel. Leur personnalité, affermie et stable, est un exemple vivant pour les enfants.

Les enfants qui sont accueillis au Villages d'Enfants SOS ont généralement été victimes d'expériences malheureuses. Il est bon qu'ils aient devant les yeux une personne qui puisse donner un nouveau sens, un nouveau contenu à leur vie. La mère du village d'Enfants SOS doit être pour eux cette personne en qui ils ont confiance, à laquelle ils obéissent, pour laquelle ils abandonnent leurs ``mauvaises habitudes".

« Chaque enfant a naturellement besoin de la sollicitude maternelle. Il a au moins autant besoin d'une mère aimante que d'une place pour dormir, de vêtements et de nourriture. Ce besoin de la mère s'explique par le manque de maturité physique, morale et intellectuelle. L'enfant ne peut pas davantage développer ses capacités intellectuelles de lui-même. Tout son être est tourné vers la réception d'impulsions extérieures. Et pour mieux comprendre l'attachement de l'enfant à sa mère, il nous faut garder présent à l'esprit que les impulsions qui participent à la formation de sa personnalité et à l'orientation de sa vie future sont beaucoup moins le fait d'une pédagogique que d'un amour maternel, constant et généreux. » **(Osterrieth, 1963)**

« Le regard de la mère, les efforts et sacrifices qu'elle consent pour sa famille, sa main caressante sur le front de l'enfant révèlent à celui-ci qu'il a trouvé un foyer, une communauté naturelle où il peut se ressaisir et vivre normalement.

L'affectation de la mère est d'autant plus indispensable quand il s'agit de procurer à l'enfant déraciné toutes les chances d'un bon départ dans la vie. Comparés à l'influence heureuse d'une mère, les résultats des meilleurs systèmes pédagogiques sont plutôt minces. Plus douce et plus affectueuse que le meilleur éducateur masculin, la mère débrouille admirablement les fils de l'écheveau des contradictions enfantines. Sans le moindre détour, elle emprunte la voie du cœur pour entrer en contact avec l'enfant. **» (BONSEL, DEMONTOY, 1994)**

Aux alentours de 1900, le pédiatre munichois Meinhard Von Pfaundler fit la découverte d'une maladie qu'il baptisa ``hospitalisme". Cette maladie est attribuée à l'absence de soins maternels et s'explique par une carence affective prolongée qui peut entraîner de graves crises de croissance, affaiblir l'immunité naturelle, voire même causer la mort de l'enfant. En partant de cette découverte, la médecine

moderne, la psychologie et la pédagogie expliquent l'origine des troubles variés de la croissance et du comportement ; elles précisent que ces troubles sont d'autant plus importants, plus accentués et plus irréversibles que la séparation de la mère a été plus précoce.

Le nouveau venu au Village d'Enfants SOS est généralement surpris d'entendre les autres enfants appeler tout naturellement ``maman'' la responsable de leur famille. Dans cette famille, il rencontre des frères et des sœurs un bébé dans un berceau, des frères qui reviennent de l'école, une grande sœur dans la cuisine, où elle donne un coup de main ; sur la commode, il voit la photographie de l'aîné, qui est en apprentissage ou dans un lycée en ville. L'enfant trouve aussi son lit, son harmonie, ses jouets et ses vêtements. A midi, il n'y a pas de gong pour appeler au réfectoire. La famille se réunit dans la salle de séjour, où la table est mise, et après le bénédicité, les petits commencent à babiller gaiement. On parle aussi des problèmes et des soucis quotidiens. Il n'y a pas d'enfant qui reste insensible à de telles découvertes. L'attention bienveillante qu'il trouve auprès de la mère ne répond que trop bien à son besoin naturel de sécurité. L'intégration dans la famille se fait le plus souvent sans frictions et sans difficultés, l'enfant guérit rapidement de ses blessures morales. Il n'est plus l'enfant ``difficile'' ou ``incorrigible'' qu'on se repassait d'un centre d'éducation à un autre. La bonté et l'amour d'une vraie mère lui font découvrir un monde que son émotivité maladive lui avait caché, un monde de santé et de joie.

- **Rôle de la mère**

La mère SOS est le chef de famille ; elle est directement responsable du développement de chaque enfant qui lui est confié. Elle dirige le processus de décision concernant ses enfants, prenant seule les décisions ayant trait au quotidien. Elle recherche également les conseils spécialisés des autres collaborateurs du village si nécessaire, pour garantir que les meilleures décisions possibles soient prises pour ses enfants. Parmi les principales activités d'une mère SOS nous pouvons retenir :

1. Créer un foyer

Pour le bien des enfants qui lui sont confiés, une mère SOS fait de la maison familiale SOS un foyer chaleureux, aimant, où l'on se sent en sécurité. Le foyer familial est un lieu où l'atmosphère est détendue, on s'amuse et on rit. La mère SOS et ses enfants y invitent volontiers leurs amis.

2. Diriger sa famille SOS

La mère SOS joue le rôle de ``chef de famille"; elle est la principale personne de référence pour ses enfants. La relation familiale est maintenue lorsque l'enfant devient adulte et qu'il quitte le soutien direct de sa mère SOS.

3. Assurer le bien-être de l'enfant à travers la relation parentale

La mère SOS encourage le développement de chacun des enfants et jeunes vivants dans sa famille SOS. Elle crée un environnement familial épanouissant et veille au bien-être physique, émotionnel, intellectuel, social et spirituel de chaque enfant, tout en tenant compte de ses racines biologiques, sociales et culturelles.

4. Développer son propre bien-être

Une mère SOS développe son propre bien-être. Elle veille à avoir une vie équilibrée et profite de son temps libre et de ses centres d'intérêts personnels. Elle veille particulièrement au maintien de son bien-être physique, mental, émotionnel et spirituel.

5. S'occuper de l'entretien de la maison

Chaque mère SOS est responsable de la gestion de son propre foyer et des tâches domestiques nécessaires. Elle gère un budget mensuel et s'occupe de l'entretien de sa maison de manière économique. Elle veille également au bon entretien du mobilier et des équipements.

6. Aider les enfants à prendre des responsabilités

Tout en subvenant à de nombreux besoins de l'enfant, elle lui donne également la possibilité de devenir plus autonome et responsable. En tant que parent, elle oriente chacun de ses enfants de manière appropriée, en fonction de son âge.

7. Etre en relation avec la communauté environnante et y contribuer

La mère SOS encourage ses enfants à être en relation avec les enfants des autres familles SOS et du voisinage. La mère SOS s'assure qu'elle-même et sa famille vivent comme des membres intégrés et actifs de la communauté.

- **Formation des mères**

Le facteur le plus important dans la vie de toute mère SOS est la formation.

C'est ainsi que toutes les mères SOS sans exception bénéficie d'une formation au début de sa sélection et aussi bien durant tout le temps qu'elle fera comme mère.

Dans tous les cas, la femme doit avoir accompli le stage minimum au sein du VESOS pour confirmer son aptitude à travailler en tant que mère SOS. C'est dire que la formation occupe une place de choix dans la profession de mère SOS.

Critique

Le rôle de mère SOS assuré par les femmes est après tout une fonction. A la fin de leur fonction, les mères SOS vont en retraite. Notre préoccupation se situe au niveau de ce point.

Une mère, d’une famille biologique ne prendra jamais une retraite. On aimerait savoir quel impact cela aurait sur les enfants qui ont été la leur à un moment donné de leur vie.

1.5. Quelques remarques et suggestions

Remarques

- Le processus pour accepter un enfant à SOS semble à première vue bien élaboré. Mais nous pouvons souligner la capacité d'accueil du Villages qui peut s'avérer peu suffisante. En effet chaque maison peut prendre en moyenne 10 enfants, et nous avons 11 maisons dans le village de SOS Abomey-calavi ; ce qui nous donne une capacité d'environ 110 enfants pour le village.
- Nous pensons aussi que seulement une partie de la population est informée de l'existence de SOS et de ses actions possibles. Et nous déplorons le manque de cellule pour informer la population des services que SOS peut offrir.
- La vie en institution n'est pas l'idéal ; on souhaiterait que SOS pense à laisser les enfants avec leur famille ou des membres de leur famille.
 Mais notons que laisser des enfants à des membres proches de leur famille ou des familles d'accueil doit être bien suivie.
- Regrouper les enfants par fratrie dans une même maison a non seulement des avantages mais aussi des inconvénients.

Suggestions

- Nous sommes conscients que les efforts consentis par SOS sont louables en ce qui concerne le nombre d'enfant pris en charge, mais un agrandissement du Villages serait un plus.
 Nous proposons la construction d'un autre village dans le plateau ou l'Ouémé, le couffo ou le mono.
- SOS doit faire des séances de sensibilisation en vue d'informer un grand publique sur les actions qu'il mène. Ceci permettra aussi d'avoir des donations

Conclusion

Le VESOS est ouvert aux enfants sans parents, orphelins et abandonnés. L'admission au VESOS dépend principalement du degré d'indigence de l'enfant et de ses besoins en matière d'éducation.

Les demandes sont examinées sur la base de critères d'admissions bien définis : le placement en famille SOS n'est envisagé que pour les enfants qui ont besoin d'un nouveau foyer dans un environnement familial permanent. La priorité première est donnée aux enfants orphelins et abandonnés, qui n'ont pas de membre de la famille pouvant les accueillir de manière durable. En principe, les enfants sont admis avant l'âge de 08 ans, sauf s'ils font partie d'une fratrie naturelle avec des enfants plus jeunes. Après l'admission vient la réinsertion familiale de l'enfant qui incombe beaucoup à la mère SOS.

Références bibliographiques

1. BONSEL, DEMONTOY Marie Claude (1994). *Etre mère, c'est galère*. Paris.
2. DURKHEIM E. (1977). *Education et Sociologie.* Paris, collection le sociologue.
3. FABRE N. (1973). *Parents, vos enfants*. Ed : Fleurus.
4. GMEINER HERMANN (1981). *Impression, Pensées, Croyance*. Ed : SOS-Kinderdorf-verlage Innsbruck.
5. GMEINER HERMANN (1986). *Les Villages d'Enfants SOS*. Ed : SOS-Kinderdorf-verlag Innsbruck.
6. HAMENOU Kodzo Amenu (2004). *Problématique de la prise en charge des enfants en détresse par les mères institutionnelles cas du village d'enfants SOS Lomé.* Maitrise en Sociologie. Université de Lomé (Togo).
7. Osterrieth P. (1963). *L'enfant et la famille*. Scarabée.
8. POROT M. (1966). *L'enfant et les relations familiales,* éd. Puf.
9. Bénin Fondation SOS Village d'Enfants Suisse (2005). Dossier : historique. [En ligne]. http://www.sos village d'enfants bénin.com (page consulté le 30 mai 2015).
10. Biographie du monsieur hermann-gmeiner (2002). [en ligne]. http:// www.blogger.com (page consulté le 05 juin 2015).

Annexes

Annexe 1 :

FICHE BUDGETAIRE DES MAISONS

MAISON

MERE

FICHE **BUDGET** DU AU

Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Solde	Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
	Report du					Report du			

Annexe 2 :

FICHE DE MENU

	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**	**Dimanche**
Petit déjeuner							
Déjeuner							
Gouter							
Diner							